

PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

DECRET N° 79/197 DU 5/5/79
Portant nomination de Monsieur BOUSSA-
NGONGO Valentin, Ingénieur Commercial
en qualité de Directeur Administratif
et Financier de l'Office de Café et Cacao.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu l'acte n°038/PCT/CC du 30 Mars 1979 portant fondement, organisation
et fonctionnement des Pouvoirs Publics;

Vu le décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Minis-
tre, Chef du Gouvernement;

Vu le décret n°79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des Membres du
Conseil des Ministres;

Vu l'ordonnance n°18/78 du 10 Mai 1978 portant création de l'Office de
Café et de Cacao;

Vu le décret n°78/477 du 4 Juillet 1978 portant statuts de l'Office de
Café et de Cacao;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

DECRETE :

Article 1er.—Monsieur BOUSSA-NGONGO Valentin, Ingénieur Commercial, est nommé
Directeur Administratif et Financier de l'Office de Café et de Cacao.

Article 2.— Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont
abrogées.

.../.....

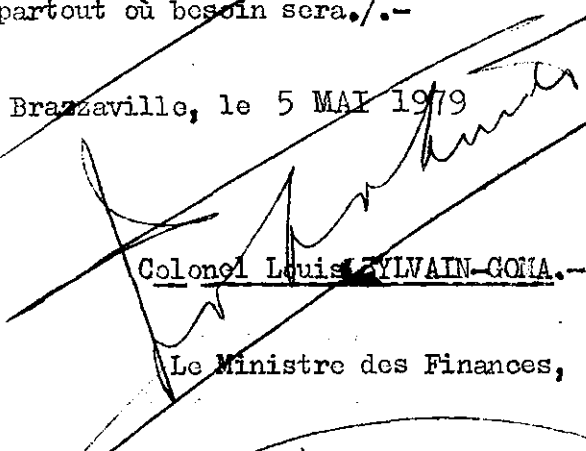
Article 3.— Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Brazzaville, le 5 MAI 1979

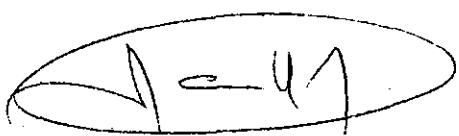
Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre de l'Economie Rurale

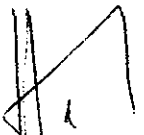

Jean ITADI.—


Colonel Louis SYLVAIN-GOMI.—

Le Ministre des Finances,


Henri LOPES.—

Le Ministre du Travail et de
la Justice, Garde des Sceaux,


Victor TAMBA-TAMBA.—